



Division des Personnels Enseignants

Courriel: mvt2021@ac-montpellier.fr

### **MOUVEMENT 2021**

## REPERTOIRE DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE ET DES CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

Documents mis à la disposition des personnels enseignants du second degré, des conseillers principaux d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale en vue de constituer leur demande de mutation Le répertoire des établissements d'enseignement du second degré et des centres d'information et d'orientation de l'académie de Montpellier est le reflet de la base académique des établissements : il peut être utilisé lors de l'enregistrement des demandes de mutation ou de première d'affectation pour la phase intra-académique du mouvement national à gestion déconcentré.

#### Il comporte:

- 1) la liste des établissements d'enseignement du second degré
- 2) la liste des centres d'information et d'orientation,
- 3) la liste des groupements ordonnés de communes et leur composition (GEO)
- 4) la liste des zones de remplacement et leurs communes rattachées

#### **ABREVIATIONS UTILISEES:**

CLG: collège

LGT: lycée d'enseignement général et technologique

LPO: lycée polyvalent

LG: lycée d'enseignement général

LT : lycée technologique LP : lycée professionnel

EREA: école régionale d'enseignement adapté

SEGPA: section d'enseignement général et professionnel adapté (annexée à un

collège)

SEP: section d'enseignement professionnel (annexée à un lycée)

SEGT : section d'enseignement général et technique (annexée à un lycée

professionnel).

# ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE